

Devenir contrôleur d'Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Exclusivement
Intra

1 jour
7 heures

formation présentielle

1 à 10 stagiaires

Objectifs de formation

- Vérifier les EPI de son établissement afin de se conformer à la législation sur le contrôle et le suivi des EPI

Objectifs pédagogiques

- Connaître la législation spécifique aux EPI.
- Savoir créer et gérer le registre de sécurité.
- Acquérir les bons automatismes pour le contrôle des EPI.
- Savoir identifier les défauts et mettre en place les actions correctives.
- Savoir créer un système de gestion des EPI adapté à votre fonctionnement.

Contenu

- Définition des EPI et directive 89/686 CEE.
- Marquage CE, les normes et les obligations.
- Catégories des EPI, les organismes notifiés.
- Obligations des employeurs et informations des travailleurs.
- Aspects législatifs, sécuritaires et pratiques.
- Registre de sécurité et rapports de vérification.
- Identification et marquage EPI, déclaration de conformité.
- Méthodes de vérification, les actions correctives.
- Stockage, nettoyage et entretien des équipements.

Modalités d'animation

Échange, travaux de groupe, études de situations concrètes et exercices pratiques.

Nous recommandons le recyclage de la formation tous les 3 ans

Lieu de formation

Sur site client

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Tarif : sur devis

Prérequis

Aucun

Public

Toute personne appelée à vérifier l'état de conservation des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

1 épreuve théorique et pratique

Organisation

1 jour

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.

EN SAVOIR PLUS

www.esse-formation.fr
secretariat.esenord@gmail.com